

Le secteur en quelques chiffres

Dans la région :

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT DANS LA SOLIDARITÉ

La Solidarité crée 275 emplois

Sur la période 2011-2014, le Conseil Général du Cantal aura participé aux projets de création ou d'extension de 11 établissements à caractères sociaux. La politique de Solidarité du Département nourrit une véritable dynamique.

« Cantal Avenir » Janv. 2013

LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DU SECTEUR EN AUVERGNE EN 2012

Fonctions sociales et médico-sociales :

4 000 postes proposés dont :

- ♦ Professionnels de l'animation socio-culturelle : **1 210**
- ♦ Aides-soignants (médico-psycho., auxiliaire de puériculture...) : **870**
- ♦ Sportifs et animateurs sportifs (encadrants) : **420**
- ♦ Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices : **400**
- ♦ Surveillants établissements scolaires (y compris auxiliaires de vie et aides éducateurs) : **280**

Pôle emploi Auvergne «BMO » Mai 2012

Au niveau national :

Avec environ **1,7 million de salariés**, le champ social et médico-social apparaît comme un secteur majeur de l'économie : il regroupe aujourd'hui plus **d'un actif occupé sur vingt**

En **dix ans**, l'emploi salarié privé dans le secteur a progressé de **50 %**

Evolution des effectifs salariés sur 10 ans dans le secteur social et médico-social et dans l'ensemble des secteurs (base 100 : 2000)

